



REF



Ottawa, Canada

Programme de décentralisation du gouvernement fédéral . . . . .	1
La protection des travailleurs en Alberta . . . . .	3
Décès de M. Jean-Charles Bonenfant . . . . .	3
Le gouvernement fédéral établit ses positions face au Bill 101 — Cette loi ne sera pas référée à la Cour suprême, a dit M. Trudeau . . . . .	4
On pourrait construire des routes avec des pneus? . . . . .	5
Programme national d'encouragement aux écrivains et éditeurs canadiens . . . . .	5
Nouveau commissaire aux langues officielles . . . . .	6
Premier programme en toxicologie offert au Canada . . . . .	6
Moins de victimes de la route . . . . .	6
La chronique des arts . . . . .	7
C'est déjà l'hiver! . . . . .	8
L'enseignement du français en Colombie-Britannique . . . . .	8
Signature du Plan d'urgence canado-américain contre la pollution dans la mer de Beaufort . . . . .	8
Nouvelles brèves . . . . .	8

## Programme de décentralisation du gouvernement fédéral

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral déménagera 15 nouveaux services de ministères et organismes fédéraux de la région de la capitale nationale. Ces déménagements impliquent le transfert d'environ 2 500 postes à temps plein, et 1 500 postes à temps partiel dans 12 localités du Canada.

Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, qui est responsable du programme de décentralisation du gouvernement, en a fait l'annonce le 3 octobre. Le ministre a déclaré que si l'on tient compte des neuf déménagements déjà annoncés depuis le début du programme en 1975, ce sont, au total, quelque 4 600 postes à temps plein et 5 500 postes à temps partiel qui quitteront la région de la capitale, de 1977 à 1982, pour être relocalisés dans 24 villes des dix provinces.

"Cependant, a dit M. Chrétien, ceci ne veut pas dire que 4 600 fonctionnaires quitteront la région de la capitale nationale...une bonne partie de ces postes seront occupés par des personnes embauchées sur place dans chacune des villes d'accueil."

Le gouvernement s'efforcera de trouver un nouvel emploi aux fonctionnaires dont les postes sont relocalisés mais qui refusent de s'éloigner de la région de la capitale. Cependant, malgré l'impossibilité de donner une garantie absolue d'emploi, le gouvernement espère qu'aucun congédiement ne sera nécessaire.

Cinq des services qui ont été déménagés récemment ont été relocalisés en Ontario, quatre au Québec, trois en Nouvelle-Écosse, et un dans chacune des provinces suivantes: Saskatchewan, Colombie-Britannique et Alberta.

De plus, le ministère de la Santé et du Bien-être social et celui des Approvisionnements et Services, ont annoncé qu'ils envisageaient d'implanter dans des centres moins importants certains services installés dans les grandes agglomérations.

## Langues d'enseignement

Le gouvernement a annoncé que tout déménagement d'une unité administrative de la fonction publique fédérale impliquant un groupe appréciable d'une minorité linguistique officielle (selon la destination) ne se ferait que lorsqu'on aurait la certitude, par le moyen d'une entente permanente avec la province d'accueil ou autrement, que les enfants d'employés du gouvernement fédéral pourront faire leurs études dans la langue qu'ils utilisent

## Objectifs de la décentralisation

Au Canada, la fonction publique fédérale se regroupe surtout dans la région de la capitale nationale; on y trouve près de 27 p. cent des fonctionnaires fédéraux, soit plus de 75 000 personnes. Cette concentration dépasse de beaucoup celle que l'on observe aux États-Unis, par exemple, où environ 12 p. cent seulement des employés fédéraux travaillent dans la région de Washington, D.C.

L'un des objectifs de la décentralisation est de réduire la concentration excessive des employés fédéraux dans la région de la capitale nationale. Les autres objectifs sont: rapprocher l'administration des programmes fédéraux des personnes directement concernées; aider les régions où le développement économique est lent et le taux de chômage élevé; rendre l'administration fédérale plus présente dans les collectivités où elle l'était peu et où des activités concernant l'ensemble du pays peuvent contribuer à l'unité nationale.

M. Chrétien a aussi déclaré: "Le Programme de réinstallation du gouvernement fédéral a été lancé afin de déterminer quels services de la fonction publique fédérale pourraient être transférés de la région de la capitale nationale dans des villes plus petites, sans toutefois nuire à l'efficacité. Les villes choisies sont celles qui ont une faible croissance économique ou un taux de chômage élevé, ou encore celles où le gouvernement fédéral

### Dernière heure

**Élections provinciales du Manitoba:** Le Nouveau Parti démocratique de M. Ed. Schreyer a été défait par le Parti progressiste conservateur de M. Stirling Lyon aux élections du 11 octobre.

Les premiers résultats (avant recomptage officiel) ont donné: 33 sièges au PC, 23 au NPD et 1 aux libéraux.

19 oct. 77